

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table – Province de Namur

A.P. des clubs du 2 septembre 2022 à Viroinval.

P.V. n°AP1 SAISON 2022/2023

Séance ouverte à 20h00.

Membres présents :

Mme C. FOLIE, I. PIETQUIN, S. VANCROUTSEN;
MM. F. ANTOINE, D. HARMAND, P NOEL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

Membre absent :

M F. GRANDJEAN.

1. Vérification des pouvoirs :

52 clubs présents ou représentés, sur 77 clubs

2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 14 mai 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

3. Allocution de M. Pascal NOEL, président du C.P. :

Au nom du comité provincial, le président souhaite la bienvenue à cette assemblée provinciale. En mémoire des affiliés disparus, il demande une minute de silence avec une pensée particulière à Léon LIESENS son prédécesseur.

Après deux années mouvementées, nous avons connu la saison passée une saison complète malgré quelques cas compliqués. Le Covid n'a pas disparu même si on en parle moins et que la situation est revenue plus au moins à la normale. Nous allons devoir vivre avec et en plus comme si ça ne suffisait pas, une nouvelle crise de l'énergie vient supplanter la précédente. Plus que jamais, la bonne volonté de tous est primordiale.

Tous les membres du comité provincial restent à votre écoute. Il est indispensable de nous communiquer au plus tôt les difficultés rencontrées. Le Covid nous a appris qu'il était impossible de tout anticiper et que nous devons apprendre à nous adapter le plus rapidement possible. C'est pourquoi le CPN compte aussi sur la bonne volonté de chaque affilié.

4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :

- Les clubs de Rosée et Florennes ont fusionné pour devenir PALETTE SAINT LOUIS ROSEE et ont choisi l'indice N055.
- Concernant l'interclubs, les feuilles de matches devront toujours être gardées jusqu'au 30 juin de la saison en cours, aussi bien le club visiteur que le visité.

En cas de remarque sur la feuille de match, les deux clubs devront systématiquement m'envoyer leur copie dans les plus brefs délais et en tout cas, au plus tard le vendredi suivant.

Il en sera de même à la demande du contrôleur interclubs ou du secrétaire provincial.

- Au niveau des séries d'âges, la catégorie -21 a disparu au profit de la catégorie jeunes -19.
- La rubrique 'Documents' dans l'espace personnel 'responsable de club' contient de plus en plus de documents officiels qui étaient envoyés par mail. Les présidents, secrétaires et trésoriers reçoivent un mail avertissant qu'un nouveau document est disponible dans l'espace personnel 'responsable de club'. Cela garanti une meilleure diffusion des informations, même sans mail de notification, libre aux responsables de consulter régulièrement cette rubrique de l'espace personnel.
- Les affiliés ont jusqu'au 31 décembre pour se réactiver et figurer sur la liste de force, à l'exception des NC qui peuvent être inscrits à tout moment. Après le 1er janvier, les joueurs déjà classés et souhaitant reprendre devront s'inscrire comme joueur individuel.
- La farde reçue contient un aide-mémoire pour savoir à qui vous devez vous adresser en cas de question ou aide. Cet aide-mémoire se trouve aussi sur notre site.

5. Rapport des commissaires aux comptes

- Le rapport est joint en annexe de ce PV.

6. Présentation des comptes de la saison 2021-2022

- Fin juillet, tous les clubs ont reçu le bilan de la saison 2021-2022 et aucune question ne m'a été posée à ce sujet.
- Les comptes sont annexés à ce PV.

7. Approbation des comptes de la saison 2021-2022

- Approbation des comptes à l'unanimité des membres présents.

8. Décharge

a) Aux commissaires aux comptes

À l'unanimité des clubs présents.

b) Aux membres du C.P.

À l'unanimité des clubs présents.

9. Nomination des commissaires aux comptes de la saison 2022-2023

- Les quatre commissaires actuels sont reconduits pour cette saison.

10. Présentation du budget de la saison 2022-2023

- Le projet adopté par les membres du CPN est dans la farde remise en début de réunion et figure aussi en annexe de ce PV.

11. Approbation du budget de la saison 2022-2023:

- Approbation du budget à l'unanimité des membres présents.

12. Interpellations

- Néant

13. Communication de certaines Commissions :

a) Commission provinciale interclubs (M Bernard Van Kerm) :

- La communication des résultats reste inchangée. Il faut privilégier la communication en ligne.
- Les changements de matchs (horaire, local,...) doivent se faire par mail à interclubs@frbtt-namur.be
- La nouvelle règle de WO est d'application dès cette saison. Attention quand le quatrième joueur d'une équipe a un classement inférieur au premier joueur de l'équipe en dessous.
- Les classements attribués à la fin de la saison précédente ne changeront pas, malgré que les paliers de points par classements ont été revus.
- Il est demandé à chacun de contrôler régulièrement les horaires des matches sur le site resultats.aftt.be qui est maintenu à jour en fonction des différentes demandes de changement.

b) Commission provinciale des compétitions namuroises :

Critériums (M. P. NOEL) :

- Les inscriptions en ligne seront bientôt disponibles et les formulaires d'inscriptions seront présents la semaine prochaine sur le site provincial. 3 journées (le 8/10, le 5/11 et la finale le 27/11) sont prévues pour le critérium de classement. Toutes à Temploux.
- Le critérium des jeunes aura lieu à Tabora le 30/10/2022.

Masters (M. D. HARMAND) :

- Quelques points du règlement Masters ont été clarifiés la tête de série :
Le joueur en tête des Masters (du dernier classement publié sur le site) dans sa série, sera désigné « première tête de série » quel que soit son classement en cours .

transmission des résultats

Les résultats papier sont à envoyer à Dominique HARMAND, sauf s'ils sont remis à un représentant du CPN ce jour-là. Les fichiers informatisés et le fichier « Résultats du Masters » sont à renvoyer à l'adresse mail : MASTERS@FRBTT-NAMUR.BE. Veuillez transmettre les résultats dans la semaine qui suit votre Masters.

Challenges (M. D. HARMAND) :

Si vous le souhaitez, nous pouvons inscrire votre challenge sur le site de l'AFTT. Attention, cela signifie que votre challenge sera ouvert à tous les joueurs de tennis de table allant sur le site de l'AFTT.

c) **Commission technique des jeunes (M Pascal NOEL) :**

- Délégation de 14 jeunes aux internationaux jeunes de Charleville-Mézières ce we.
- Prochainement, un appel à candidature pour renforcer l'équipe d'entraîneur sera publié sur le site. Les personnes intéressées peuvent contacter Pascal NOEL pour tout renseignement utile.
- De même, la CTJN recherche aussi à renforcer son groupe de sparrings afin de faire tourner plus facilement. La province n'a pas les moyens d'en prendre plusieurs par entraînement mais il est quelque fois difficile d'en trouver un. C'est principalement pendant les stages que plusieurs sont utilisés. C'est aussi utile d'avoir un panel plus large pour avoir des joueurs différents pour faire progresser plus rapidement les jeunes.

d) **Commission d'arbitrage (Mme Claire Folie) :**

- Les contrôles clubs se termineront et une analyse finale sera faite afin de pointer les améliorations à suggérer aux clubs.
- Depuis le début de cette nouvelle saison nous avons déjà commencé à mettre en application la désignation d'arbitres de salle pour les masters et ce afin de s'assurer que les compétitions se déroulent sans problèmes et aider les JA. Nous profiterons de ces masters pour proposer aux nouveaux arbitres leur participation en tant qu'arbitre de salle. A chaque compétition où un nouvel arbitre est en action, Mr Michel Giboux – arbitre international - se propose d'assister afin de les aider à perfectionner leurs prestations.
- En ce qui concerne les cours d'arbitrage, comme chaque année un cours d'arbitre provincial sera donné par Mr Franky Antoine. Les cours se dérouleront les 24, 25 octobre et le 7 novembre de 19h à 22h dans les locaux de l'E.B.S – Rue de Falisolle, 73, 5060 – Sambreville. Pour les candidats ayant réussi l'examen théorique, l'examen pratique se fera lors des championnats provinciaux en Janvier 2023.
- Une formation d'arbitre régional est organisée cette saison et se déroulera les 12, 13 et 20 décembre de 19h à 22h dans les locaux de l'E.B.S.
- Les formations sont entièrement gratuites.
- En ce début de saison, Il est rappelé que les clubs de 6 équipes et plus DEVRONT avoir au moins un arbitre ACTIF.
- Pourquoi ne pas suggérer à l'un ou l'autre ancien arbitre de reprendre du « service » ou convaincre l'un de vos joueurs.
- Etre actif, c'est participer un minimum de trois fois par an à l'arbitrage d'une compétition (possibilité de prester par demi-journée). Chaque saison comporte au moins 3

compétitions où les arbitres peuvent prester : les championnats provinciaux (3 journées)
les tours finaux (2 journées) et les play-offs, les contrôles interclubs ainsi que les masters.

e) **CPNV (Mme Isabelle PIETQUIN):**

La nouvelle Présidente nous livre un petit mot :

- Je dois apprendre et me fondre dans une équipe bien sympathique qui m'a accueillie avec chaleur.

Ce sont des mots dit-on mais une chose est certaine : j'ai déjà constaté la solidarité des Membres de la C.P.N.V.

Un entretien avec son Secrétaire et deux réunions officielles m'ont permis de cerner une bonne partie du travail à effectuer.

- Pas de bouleversements, les clubs et les affiliés font leurs emplettes en choisissant les compétitions officielles et/ou amicales qui leurs conviennent parmi le panel qui se retrouve sur le site provincial ou dans le bulletin amical des vétérans namurois.
- Alors ne dites pas « non » sans y avoir goûté.

f) **Commission de propagande (M Dominique HARMAND) :**

o Portes ouvertes (M Dominique HARMAND) :

Nous avons clarifié le texte du formulaire concernant l'affiliation.

Ne renseigner sur la liste que les visiteurs - visiteuses n'ayant jamais été affilié(e)s (à la FRBTT ou une de ses ailes AFTT / VTTL) ainsi que ceux ou celles désirant passer d'une licence récréative à une affiliation joueur - joueuse. Toujours sous la condition que la personne ait participé à la porte ouverte.

o Challenge « Only Girl » (Mme Sandra VANCRUTSEN) :

Il se déroulera le dimanche 26 septembre à Loyers. Nous avons modifié la formule. Un tirage au sort sera effectué sur place pour composer les équipes de 2 joueuses, une dite « forte » avec une dite « faible ». Les inscriptions se font donc de façon individuelle. Il est ouvert à toutes les joueuses, affiliées : classées, non-classées et non affiliées.

o Le tournoi au féminin de l'Aile Francophone :

Se disputera le dimanche 4 octobre à Blégny.

- Problème des inscriptions des équipes avec les joueurs qui ne se réinscrivent pas.
 - Pour pouvoir organiser le championnat vu les différents niveaux et les interactions, il est nécessaire de connaître les séries nationales et IWB avant de pouvoir commencer le niveau provincial. La province peut se permettre d'attendre un peu plus mais pas les autres niveaux.
 - Possibilité de faire un forfait général au niveau provincial lors de la première journée en mettant des joueurs qui ne se seraient pas réactivés. Les affiliations dépendent de l'AFTT et le programme interclubs de la FRBTT. La province n'a pas les moyens ni le pouvoir de permettre cette possibilité. Il faut introduire une modification réglementaire et celle-ci ne pourra pas être prise en compte avant deux ans vu les délais et pour autant qu'elle soit votée.
 - Le CP propose d'introduire cette problématique dans les prochaines réunions de réflexion qui seront organisées autour de l'interclubs.

15. **Clôture par le Président**

Le Président insiste pour que chaque pongiste garde le plaisir de jouer malgré les difficultés rencontrées.

Il espère, vraiment tout comme ses collègues du CP, que cette saison sera la plus normale possible.

Restons fair-play en toutes circonstances, le stress est déjà tellement présent dans la vie de tous les jours qu'il ne faut pas en ajouter.

Le président souhaite à tous une bonne reprise du championnat

Séance levée à 21h15.

Le secrétaire,

Ph. WINAND

Le président,

Pascal NOEL

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

